33e ANNÉE (4e SÉRIE) No 34 24 AOUT 1911

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

Prix d'abonnement pour tout l'Univers { 15 francs à l'Edition complète. 10 — à l'Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Le fils de Napoléon III. — II. M. Ollivier et notre préparation en juillet 1870. — III. M. Ollivier et l'infaillibilité. — IV. Les débuts de la guerre en 1870. — V. Souvenirs allemands sur la captivité de Napoléon III à Wilhelmshœhe. — VI. En Alsace. — VII. Le Centre allemand d'aujourd'hui. — VIII. En Italie. — IX. *Cuique suum.*

I. — M. Augustin Filon est revenu de l'Angleterre, qui est devenue pour lui une seconde patrie, tracer à Paris, devant le brillant public de la Société des Conférences, une esquisse de la carrière, sympathique et douloureuse entre toutes, du jeune Prince dont il fut le précepteur il y a plus de quarante ans : le fils de Napoléon III. (*Revue Hebdomadaire*, 18 mars 1911).

M. Filon est entré à Saint-Cloud comme précepteur en septembre 1867 : le Prince a onze ans : goûts artistiques prononcés (surtout pour le dessin); goûts classiques beaucoup moins. Mais ce qui domine, c'est le goût des batailles, c'est-à-dire des simulacres de batailles qui signalent l'après-midi de chaque dimanche, quand le Prince est aux Tuileries, et qui ont pour théâtre le bout de la Terrasse du bord de l'eau... Puis, c'est le plébiscite du 8 mai 1870, et la joie rayonnante de l'Empereur : « Mon enfant, tu es sacré par ce plébiscite ! L'Empire libéral, ce n'est pas moi, c'est toi ! » ... Puis, deux mois après, la déclaration de guerre (15 juillet), une guerre que personne parmi les hôtes de Saint Cloud n'a vu venir avec plus de joie que le Prince impérial, surtout quand il sait qu'il accompagnera son père à l'armée; Sarrebruck (2 août) et le « baptême du feu, » « la dernière joie du prince; » double défaite de Forbach et de Frœschwiller, 6 août ; quatre jours après, l'Empereur se démet de ses fonctions de généralissime (transmises à Bazaine), emmène avec lui son fils à Verdun, puis à Châlons (17 août), lui dit adieu à Rethel au moment de reprendre la marche en avant vers le Nord ; — le pauvre enfant, alors, envoyé successivement à Mézières par un ordre de son père, puis de Mézières à Sedan par un contre-ordre, puis renvoyé de Sedan à Mézières par une panique qui éclate à Sedan, chassé de Mézières par une fermentation populaire qui inquiète son entourage, se réfugiant à Avesnes, puis à Landrecies, puis à Maubeuge, ici acclamé, là froidement reçu, presque ignoré, ne comprenant rien à ces ovations intempestives ni à ces départs précipités, surtout demandant, implorant des nouvelles qu'on ne peut lui donner, car on ne sait rien, ni là où il est, ni à Paris...

Le 4 septembre seulement au matin, il apprend tout, le désastre, et la captivité... Quelques heures plus tard, c'est la révolution à Paris. A 3 h. 1/2 l'impératrice lui fait adresser par son précepteur une dépêche que « les hommes d'esprit du nouveau régime » ont traduite : « Filons sur Belgique. Filon, » et qui en réalité disait ceci : « Partez immédiatement pour Belgique. » — Au reçu de ce télégramme, le Prince impérial, avec un affreux serrement de cœur, quitte son uniforme, prend des vêtements bourgeois, sort de la maison où il est hébergé par la porte du jardin qui donne sur une rue déserte et monte en voiture après avoir embrassé le brave et fidèle Vatrin, commandant de son escorte de Cent-Gardes. Un quart d'heure après, il a quitté la ville et le territoire.

Sur l'ordre de son père, il part immédiatement pour l'Angleterre. Quelques jours après, sa mère le rejoint à Hastings ; et avant la fin de ce même mois de septembre, tous deux sont installés à Camden place, au village de Chislehurst, près Londres.

Là, M. Filon continue à rester chargé des études du jeune prince, les réorganise de son mieux, lui fait suivre quelque temps les cours de King's College à Londres ; préparation ensuite (été de 1872) à l'Académie royale militaire de Woolwich, où se forment les officiers d'artillerie.

Le matin du 9 janvier 1873, le prince était en classe quand on le mande à Chislehurst. En descendant de voiture, il apprend que tout est fini, s'agenouille auprès du lit où Napoléon III est étendu sans vie, récite à haute voix le *Notre Père...*

Du père qu'il avait perdu, dit M. Filon, sa pensée remontait vers Celui qu'il ne pouvait perdre, et se réfugiait dans ses bras.

Il était un enfant lorsqu'il s'était agenouillé ; lorsqu'il se releva, il était un homme.

Il m'écrivait un peu plus tard : « Lorsque j'ai perdu mon père, mon devoir m'est apparu clairement, je n'ai plus eu qu'une pensée, qu'un but dans la vie : continuer son œuvre, et je marche toujours droit devant moi sans regarder en arrière. »

Et c'est vrai qu'à dater de ce jour, il est tout entier à la mission qu'il tient de son nom, stupéfiant son précepteur par son acharnement au travail, reprenant l'une après l'autre toutes les études négligées autrefois, menant tout de front, sacrifiant tout à son nouveau devoir : son repos, sa liberté, très souvent ses plaisirs, et jusqu'à ses goûts artistiques qui lui tiennent tant au cœur : « L'enfant qui ajournait indéfiniment une lettre de jour de l'an, qui bégayait en rougissant un toast de vingt mots, s'improvisa en deux ans orateur et écrivain. »

Tout en poursuivant ses études à l'Académie royale militaire de Woolwich (qu'il ne quittera qu'en 1875), il met désormais, avec une ardeur digne d'une meilleure cause, sa jeunesse au service d'un principe qui n'en est pas un, mais qu'il est évidemment plus excusable qu'un autre de professer : — « Le plébiscite, c'est le salut et le droit, » s'écrie-t-il dans un discours qui est son œuvre (M. Filon n'y a fait que « quelques corrections de professeur ») et qu'il prononce le 16 mars 1874, le jour où il accomplit ses dix-huit ans et où sa majorité politique est proclamée à Chislehurst par une délégation de France. — Très religieux toujours, « plus religieux à dix-huit ans qu'à douze, plus religieux à vingt trois ans qu'à dix-huit, » dit M. Filon, qui nous présente ainsi l'harmonie de la pensée religieuse et de la pensée politique dans l'âme de son élève :

A l'âge où tant de jeunes gens se détachent lentement de leurs premières croyances, il était amené, par le mouvement même de sa pensée, à s'y rattacher plus fortement tous les jours, il les sentait nécessaires pour y appuyer son idéal du souverain missionnaire qui est à la fois l'élu de Dieu et l'élu du peuple. Si l'Empire, pensait-il, perd un de ces deux caractères, s'il se confond soit avec la monarchie traditionnelle, soit avec la République, pourquoi l'Empire plutôt que la République ou la monarchie traditionnelle ! Il considérait l'Empire comme une forme nouvelle de la souveraineté appropriée aux besoins modernes, la seule, croyait-il, sous laquelle pût se constituer et s'organiser une démocratie puissante et disciplinée.

Sa première visite aux têtes couronnées fut pour Pie IX, qui avait été son parrain. C'était à la fin de 1876 ; il accompagnait sa mère dans un voyage en Italie. En lui disant adieu, le Pape exprime l'espoir qu'il rentrerait bientôt en France : « Je le souhaite, lui dit-il, pour vous, pour l'Eglise, pour la France, pour l'Europe. » En 1878, il entreprit, dans les Cours du Nord, un voyage au cours duquel il fut reçu, dit-il, comme si son père avait encore été sur le trône.

Mais ce n'était pas d'hommages qu'il avait soif. La situation en France semblait encore oscillante. Le Seize-Mai, l'année précédente, avait échoué ; et le prince avait fait, sans être obéi, tous ses efforts pour empêcher ses partisans d'y prêter un concours aveugle. Il ne crut jamais à un succès sur le terrain électoral ; il croyait que la France était entraînée rapidement vers une crise sanglante, vers une explosion anarchique que Mac-Mahon serait impuissant à conjurer : — « C'est alors, mais alors seulement, qu'il aurait considéré comme de son devoir d'intervenir, dit M. Filon, et je ne vous cache pas qu'il se préparait à cette éventualité. Mais jamais, je l'affirme également, il n'aurait eu rien à voir avec un complot qui aurait troublé son pays dans une heure de calme, quand même ce n'eût été qu'un calme apparent ; jamais il n'aurait pris l'initiative de la guerre civile. Si l'on vient vous dire qu'en 1878 il préparait une descente en France, je vous supplie de ne pas en croire un mot. »

Compter sur une crise suprême, « sanglante » ou non, pour tout dénouer : combien parmi nous dont ce fut l'illusion persistante ! Il peut arriver que le bien sorte de l'excès du mal, dans la vie des peuples comme dans celle des individus ; mais ce sont de ces calculs qu'il n'est pas permis aux hommes de faire par avance et dont il faut réserver le monopole à la Providence. Henri V, lui aussi, a escompté les divisions et l'impuissance de l'Assemblée de 1873 : du modeste appartement qu'il était venu occuper incognito à Versailles dans les premières semaines de novembre, il se réservait d'intervenir au moment décisif, et ses familiers ont été témoins de sa stupéfaction, de son désappointement, de sa colère quand il apprit, dans cette nuit mémorable du 19 au 20 novembre 1873, que tout de même l'Assemblée venait de s'arranger, de se mettre d'accord, d'installer un simulacre tout au moins de régime légal, le Septennat.

Voici donc le fils de Napoléon III fort surpris de l'issue pacifique et légale du Seize-Mai. La démission de Mac Mahon et son remplacement par Grévy, sans commotion, sans émotion (fin janvier 1879), l'étonne encore davantage. Il se dit que son heure n'est pas venue et qu'il faut chercher d'autres moyens de rappeler au monde que les Bonaparte ont un héritier. Il ne lui sourit pas de courir l'Europe à la recherche d'un beau mariage en regardant toutes les princesses sous le nez, dit-il :

Il était un peu las de cette agitation stérile, un peu las de son métier de prétendant toujours prêt à entrer en scène et n'y entrant jamais, tiraillé entre les bonapartistes de droite et les bonapartistes de gauche ; tous

le présentaient à la France comme un sauveur et un maître, mais ils regimbaient contre son autorité et le traitaient en petit garçon lorsque ses ordres n'étaient pas d'accord avec leurs vues personnelles.

A ce moment éclate la guerre dans l'Afrique du Sud. Une peuplade nègre a enveloppé et annihilé une petite armée anglaise. L'Angleterre a son honneur à venger. Tous les officiers de la batterie à laquelle est attaché le Prince partent pour l'Afrique. Le Prince demande à les suivre : « J'ai soif de sentir la poudre ! » écrivait-il quelques mois auparavant à son ami le capitaine Bigge (aujourd'hui sir Arthur Bigge, secrétaire de Georges V). Sa mère fait des efforts désespérés pour le retenir ; ses amis de France aussi. Sa mère connaît cette nature avide de danger jusqu'à la folie ; elle sait que, n'y eût-il qu'un poste périlleux, il trouvera moyen d'y être. Aussi ne connaîtra-t-elle pas une heure de joie, pas une minute de paix après son départ ; et son vieux serviteur Uhlmann, au moment où il s'embarque avec lui pour l'Afrique, dit au baron Corvisart : — « Ah ! vous pouvez bien lui dire adieu, vous ne le reverrez plus ! »

C'est le premier chagrin que le Prince fait à sa mère. Aussi va-t-il s'appliquer, lui un peu paresseux d'ordinaire à écrire, à se montrer le plus régulier, le plus abondant et le plus tendre des correspondants. Au Cap, à Durban, à Maritzbourg, il est l'objet d'ovations enthousiastes. Un léger accès de fièvre, tribut au climat, l'empêche d'abord de prendre part aux opérations : — « Je suis, écrit-il à sa mère, comme un cheval de troupe attelé à la charrue et qui entend sonner la charge. » La charrue, *in casu,* c'est une batterie d'artillerie qu'on ne se presse pas d'envoyer sur le théâtre de l'action.

Aussi réussit-il à se faire attacher à l'état-major général, et en particulier au colonel Harrison, chargé du service le plus actif de l'armée, le service des reconnaissances en pays ennemi, en vue de choisir le site des campements.

C'est dans la matinée du 1er juin 1879 que les deux corps d'armée doivent franchir la frontière et camper à Itélési. Le Prince est chargé d'aller en avant et d'explorer la contrée afin de choisir la place du second camp. Dans la soirée du 31 mai, un autre officier, attaché au même service, le capitaine Carey, est venu trouver le colonel Harrison, lui demander la permission d'accompagner le Prince pour rectifier, disait-il, des erreurs ou combler une lacune dans ses propres cartes. — « Très bien, dit le colonel, *vous commanderez l'escorte* et vous veillerez à la sûreté du Prince. Si vous ne vous étiez pas présenté, j'aurais choisi pour cela un autre officier. » — Voilà qui précise très bien la situation. Au Prince on peut confier des missions de haute importance ; mais comme il n'est pas officier anglais, il ne peut pas commander à un seul homme. Le Prince, d'ailleurs, joint son témoignage à celui du colonel Harrison, puisque les derniers mots qu'il ait écrits sur son carnet sont ceux-ci : *escort under captain Carey.*

A neuf heures, le 1er juin, on se met en route. La petite troupe se compose du Prince, du capitaine Carey, de six hommes empruntés au corps irrégulier de Bettington, et d'un Cafre qui doit servir de guide et auquel le Prince a prêté un de ses chevaux. L'escorte devait encore comprendre six Basutos, mais ils ne sont pas là, on ne les attend pas, ils rejoindront plus tard... Ils n'ont jamais rejoint.

On dépasse Itélési, on galope jusqu'à un kraal situé quelques milles plus loin. Devant les huttes s'étend une place libre, propice à une halte. Alentour, de grandes herbes et de hautes tiges de maïs ; à quelque distance, un donga, c'est-à-dire un ravin où coule l'Ilyothiosi, un torrent dont le volume varie suivant les saisons. S'arrêtera-t-on dans ce lieu ? Les huttes sont désertes, mais des chiens rôdent aux environs, signe certain que les Zoulous ne sont pas loin. Cependant Carey déclare l'endroit assez sûr pour une halte. On desselle les chevaux, on les lâche à travers le maïs où ils broutent avidement ; on envoie le Cafre au donga chercher de l'eau, les hommes font le café, les officiers, assis à l'écart, causent ensemble. De quoi parlent-ils, de quoi parlerait le Prince, si ce n'est de guerre et de Napoléon ? C'est la campagne de 1796 qui est, ce jour-là, le thème de la conversation. Le Prince fait aussi quelques dessins qui pourront prendre place dans son rapport. Il est quatre heures moins un quart, le soleil décline ; le Cafre, qui est retourné au donga, rapporte qu'il a aperçu un Zoulou sur l'autre rive. Alors on se prépare au départ, on selle les chevaux, et, devançant le commandant, quelques-uns des hommes sont déjà à cheval, lorsque, tout à coup, des hautes herbes, les noirs en grand nombre, poussant leur cri de guerre, apparaissent. Ceux d'entre eux qui sont munis de fusils tirent presque à bout portant sur la petite troupe ; suit un moment de confusion, les chevaux se cabrent. *Quelqu'un donne-t-il le signal du départ? Je ne sais.* Mais ceux qui sont déjà montés prennent le galop, *Carey en tête.*

Le cheval du Prince est un cheval de sang, plus nerveux que les autres, il continue à bondir, à ruer, et malgré son expérience, son habileté de cavalier consommé, le Prince ne peut réussir à se mettre en selle. *L'un après l'autre, tous les hommes passent auprès de lui en fuyant,* l'un d'eux est couché en travers de sa selle où il essaie de s'asseoir : c'est un certain Letock, un ancien marin de Guernesey, dont le français est la langue maternelle, et, en dépassant le Prince, il lui crie : « Dépêchez-vous, monsieur, s'il vous plaît ! » Le Prince ne répond pas. Son cheval, à ce moment, voyant les autres partir, prend le galop à son tour. Le Prince le suit. Ils font ainsi plus de deux cents mètres, la distance du kraal au donga ; le Prince est accroché à la crinière du cheval et à la selle. Cette selle avait été achetée en France, elle était élégante et fine, une excellente selle de sportsman ; ce n'était pas la selle d'un officier. A ce moment, elle se déchire sous la main du Prince qui roule à terre. Carey était déjà loin, mais quelques-uns des hommes qui le suivaient, traversaient le donga sur un autre point ; ils virent cette chute. Letock cria à Carey : « Monsieur, le Prince est à terre ! » *Entendit-il?... Ce qui est certain, c'est qu'il continua sa route et fit signe aux hommes de continuer...* Le Prince se relève, il voit ses compagnons s'éloigner, il voit son cheval gravir l'autre bord du donga et disparaître...

Imaginez, si vous pouvez, ses pensées à ce moment, moi je n'en ai pas le courage... Chose affreuse, il n'a plus d'épée, cette lourde épée, présent du duc d'Elchingen et qui venait probablement du maréchal Ney : elle avait dû sortir du fourreau au moment où le Prince

avait été renversé ! Il a, dans la main gauche, un revolver, l'autre est resté dans l'arçon de sa selle. Ainsi armé, il marche au devant de ses ennemis. Il a à ce moment, ont-ils déclaré plus tard, l'air d'un lion ! Ils sont cinquante, ils n'osent pas s'approcher de lui pour l'attaquer ; ils lui lancent de loin leurs zagaies. Le Prince en saisit une, il l'a peut-être arrachée de son bras blessé, il la brandit dans sa main droite. Il tire trois coups de revolver sur les Zoulous sans en toucher aucun. Alors l'un d'eux, Zabanga, l'atteint à la poitrine. Il tombe. Les noirs se précipitent. Tout est fini. Le combat n'a pas duré une minute. Alors ils le dépouillent, ils partagent ses vêtements, mais, soit respect superstitieux de ce qu'ils prennent pour des fétiches, soit plutôt, comme ils l'ont dit eux-mêmes, admiration pour le courage extraordinaire du jeune chef blanc, ils lui laissent le collier de médailles qu'il porte au cou, puis ils s'éloignent.

A quelques pas de là, deux autres morts, l'un tué par la première décharge, l'autre zagayé par les Zoulous.

La nuit descend, rapide, comme elle l'est toujours dans ces climats, elle enveloppe le donga d'obscurité et de silence. Il est là, seul, nu et abandonné, celui que nous avions entouré de tant d'affection, celui sur le sommeil duquel tant d'êtres dévoués avaient veillé avec amour pendant toute son enfance...

II. — M. Emile Ollivier vient de réunir en volume (le tome XV de *l'Empire Libéral*, in-12 de 614 p., avec carte, 3 f. 50, Paris, Garnier) la série d'articles donnés par lui cette année à la *Revue des Deux Mondes* sur les préparatifs immédiats de la guerre une fois déclarée. *Etions-nous prêts ?* porte son sous-titre.

Il y a une préparation politique qui nous manquait. Nous avions une opposition qui faisait des vœux pour la défaite : « Ah ! si nous pouvions être battus ! » s'écriait l'un de ces intransigeants de gauche quand la guerre fut déclarée : c'est Jules Simon qui en rend témoignage auriculaire (cité dans Ollivier, p. 53). Et Delescluze, qui de Bruxelles rédigeait le *Réveil*, écrivait à ses collaborateurs : « Faites bien comprendre au pays que la guerre qui se prépare n'a rien de national. Il faut s'appuyer sur l'Internationale, en relier les différentes fractions et agir dans les ateliers, de manière à exciter l'esprit de résistance et même à préparer un mouvement à l'intérieur, ce qui serait possible pendant que notre armée serait occupée au dehors. »

Nous étions affligés d'une presse qui n'entendit jamais rien à la discipline du secret en matière d'opérations militaires ; et à plusieurs reprises au cours de notre guerre, les Allemands seront informés par nos journaux des mouvements de troupes qui se préparent. C'est pourtant là l'A B C du bon sens : « Faites défense, écrivait Napoléon à Fouché (12 sept. 1805), faites défense aux gazettes des bords du Rhin de parler de l'armée pas plus que si elle n'existait pas » ; et comme il avait soin de tenir éloignés de ses camps « ces factieux qui, disait il, vendraient leur patrie pour augmenter le nombre de leurs abonnés ! » — En regard, oyez les axiomes incroyables posés en principe par Jules Ferry au Corps législatif en juillet 1870, lorsqu'il est question d'interdire à la presse de rendre compte des opérations et mouvements militaires en voie d'exécution : « Il n'est pas à craindre, dit Ferry, que les indiscrétions puissent avoir quelque effet sur le succès d'une campagne... Tout citoyen français a le droit de savoir comment les opérations sont conduites, et même de les critiquer. Il serait plus viril de la part du gouvernement et de la Chambre de se montrer confiants dans l'opinion publique. »

On croit rêver en lisant de pareilles choses. Et il est possible que Ferry n'ait pas été menteur ce jour-là, qu'il ait vraiment pensé cela : la superstition parlementaire est capable de toutes les illusions.

Contre la presse, les mesures proposées et appliquées par le gouvernement de M. Ollivier ont été insuffisantes ; et M. Ollivier lui-même a raison d'écrire aujourd'hui (p. 32) : — « A l'égard des journaux toute demi-mesure est risquée ; plus le coup qu'on leur porte est vigoureux, plus il est sans danger. Fermez-leur la bouche à demi, ils remplissent l'air de leurs clameurs ; fermez la tout à fait, ils vous laisseront tranquille. »

Il y a ensuite la préparation militaire. Longtemps on est allé répétant chez nous que nous n'étions pas prêts, aujourd'hui on ne le dit plus [1],

[1] Du moins dans le monde où l'on juge de ces questions au point de vue militaire. Je ne parle pas d'articles qui sont trop échauffés de passion politique pour être pris en considération (celui, par exemple, de M. H. Welschinger, *Débats* du 14 juin dernier, qui, quand il est question de M. Ollivier, voit tout aussi uniformément les choses en noir qu'il les voit en bleu quand il parle de Thiers). — Ce même 14 juin, un de nos meilleurs connaisseurs des choses militaires, M. Mézières, écrivait, à propos du tome V du *Canrobert* de M. G. Bapst *(Temps)* : « Pourrons-nous jamais nous consoler d'avoir eu à ce moment-là (14-16 août 1870, batailles sous Metz) *une des plus belles armées* que la France ait pu mettre en ligne et de nous en être si mal servis ? »

La *Revue de Paris* (15 juin et 1er juillet) a publié une série de lettres adressées au colonel Stoffel, de 1866 à 1870, par Franceschini Pietri, secrétaire de Napoléon III. Tout le monde connaît les rapports prophétiques envoyés ces années-là au gouvernement impérial par Stoffel, notre attaché militaire à Berlin. Si plusieurs chez nous alors le traitèrent d' « oiseau de malheur », de « prussomane accaparé par Bismarck », les lettres qui paraissent aujourd'hui prouvent combien l'empereur, lui du moins, attachait d'intérêt aux informations de Stoffel et se préoccupait des armements de la Prusse. — Mais, au dessous de l'Empereur, il y avait la Commission pour la réorganisation de l'armée (instituée 1er nov. 1866), où, au début, il fallut subir plus ou moins de verbiage, « beaucoup d'idées saugrenues et surtout immensément de blagues de la part d'un général T. (Trochu) incompris et de notre cousin (le prince Napoléon). » Celui-ci surtout était très prussophile ; et la presse à la dévotion de son parti (le parti anticlérical) travaillait l'opinion dans le même sens. Pietri écrit à Stoffel, le 27 décembre 1867 :

« ...Tout ce que vous me dites de l'état de l'opinion et des idées des Prussiens à l'égard de la France ne me surprend guère. J'ai toujours été du nombre de ceux qui pensent qu'on nous déteste de l'autre côté du Rhin et je n'ai pas besoin pour cela de lire les journaux et les pamphlets qui se publient en Allemagne. Bien que les élucubrations des folliculaires allemands n'arrivent pas en grand nombre en France et qu'elles y soient généralement peu lues, nous ne sommes pas sans entendre un long et sourd bourdonnement qui ressemble beaucoup à des clameurs hostiles. Aussi l'attention est éveillée et c'est là l'essentiel ; car, si vous avez pu apprécier tout ce qui a été fait depuis un an de l'autre côté du Rhin,

ou bien il faut s'entendre sur le sens de ce mot. Evidemment nous n'étions pas en mesure de commencer les hostilités le jour où la guerre fut déclarée, puisque ce jour-là nous étions sur le pied de paix ; mais la Prusse se trouvait dans la même situation que nous. — Mais nous disposions d'un effectif suffisant, qui était bien ce qu'avait dit Niel ; nos arsenaux, nos magasins regorgeaient de munitions et de vivres, et l'on verra, au début de la guerre, des mouvements de troupes retardés ou ralentis par l'encombrement des approvisionnements. Il faut voir sur tout cela les colonnes de chiffres que nous aligne M. Ollivier et qui ont été contrôlés par les diverses enquêtes qu'a dû ordonner l'Assemblée nationale de 1871. On pourrait épiloguer et discuter sur certains points ; mais dans l'ensemble, et malgré quelques lacunes possibles, ce n'est pas à une insuffisance de préparation qu'il faut attribuer le désastre. Nous avions un ordre de mobilisation et un plan de campagne qui nous permettaient de frapper les premiers coups : pourquoi ne les avons nous pas frappés ?

Nous sommes restés inactifs jusqu'au 6 août, alors que tout nous commandait de passer la Sarre et que les Allemands ont été les premiers à ne rien comprendre à notre immobilité. Pourquoi n'avons-nous pas pris l'offensive ?

C'est que, outre la préparation militaire, il y a la préparation diplomatique ; et celle-ci nous manquait totalement. C'est le souci d'y pourvoir qui a paralysé Napoléon pendant ces trois premières semaines de guerre. Napoléon voulait pouvoir compter sur l'Autriche et sur l'Italie : or, ni avec l'une ni avec l'autre de ces deux puissances il n'avait d'arrangements positifs au moment où la guerre fut déclarée. Et après la déclaration de guerre, après même que les indiscrétions menteuses de Bismarck (25 juillet) eurent ameuté l'opinion européenne contre nous, Napoléon, illusioniste endurci, poursuivit ces négociations avec Vienne et avec Florence (ce qui était une sottise) et commit la faute incroyable de subordonner à ces négociations les opérations militaires. — Ni l'Autriche ni l'Italie ne brûlaient du désir de nous venir en aide. En eussent-elles brûlé, elles ne le pouvaient pas : le veto de la Russie paralysait tout. La Russie, il est vrai, laissait à l'Italie les mains libres ; mais l'Italie, ennemie de l'Autriche, était obligée de subordonner son action à celle de l'Autriche ; et à une action de l'Autriche en notre faveur, la Russie mettait un obstacle absolu : la Russie restait neutre entre nous et la Prusse, mais seulement tant que l'Autriche restera neutre elle-même. Le jour où l'Autriche tirera l'épée à nos côtés, la Russie se range aux côtés de la Prusse et envahit la Galicie.

Combien donc était méritée la lettre de remerciement que le roi Guillaume de Prusse écrira au lendemain de sa victoire !

« Au Tsar Alexandre : Jamais la Prusse n'oubliera que c'est à vous qu'elle doit que la guerre n'ait pas pris des proportions extrêmes. Que Dieu vous bénisse ! — Votre ami reconnaissant pour la vie. GUILLAUME. »

III. — M. Ollivier, au début du volume, a un chapitre sur la définition de l'infaillibilité. Il a parlé souvent du Concile, au cours de ses derniers volumes, et déjà antérieurement dans son *L'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican*. Il en a parlé en homme admirablement informé des intrigues politiques où se sont fourvoyés plusieurs. Il en a parlé sans révérence exagérée pour l'opposition conciliaire. C'est grâce à lui, alors président du Conseil des ministres, que la France s'est refusée à toute intervention à Rome contre la liberté du Concile. Non qu'il ait été, personnellement, infaillibiliste convaincu (sur ce point il s'en tenait bien plutôt aux errements de nos légistes gallicans) ; mais il suivait son principe politique de non-immixtion dans des questions purement religieuses : la définition de l'infaillibilité était, à ses yeux, question religieuse, « sans importance laïque » (p. 20). — Et, à défaut de raison politique, les petitesses de plus d'un membre de l'opposition conciliaire eussent suffi à le détourner de toute compromission sur ce terrain.

Son croquis de la discussion générale du schema de la Constitution *Pastor æternus* (discussion close le 3 juin 1870) :

...La discussion (menée par l'opposition) vague, confuse, superficielle, s'éparpilla sur diverses considérations sans en approfondir aucune ; elle fut une retraite hargneuse plus que l'attaque à fond d'hommes qui luttent en désespérés pour la foi indestructible de leur âme.

Après que l'assemblée, sauf en de rares moments d'impatience, eut écouté avec l'attention silencieuse qu'on prête à un sermon, soixante-quatre fois le même discours sur Honorius, sur l'effet de la définition dans l'esprit des protestants qui nient le Pape et l'Eglise et dans celui des incrédules qui n'admettent pas la révélation, et sur les difficultés qu'un nouveau dogme à croire apportera à la conversion des Chinois, des Indiens, des anthropophages ; après qu'elle eut entendu à satiété les arguments ressassés depuis trois siècles et rabâchés tous les jours depuis un an ; après qu'elle s'aperçut que la discussion générale essoufflée se transformait en une discussion spéciale sur les chapitres III et IV ; après qu'elle eut recueilli l'opinion des principaux orateurs et compris que ceux qu'elle n'avait pas entendus pourraient se donner libre carrière dans les discussions des chapitres, elle vota, sur la proposition de 150 de ses membres, par assis et levé, à une immense majorité, la clôture d'une discussion générale à laquelle quatorze séances avaient déjà été consacrées (3 juin). — Ce vote si naturel fut considéré par la minorité comme un abus de pouvoir intolérable ; elle en fut bouleversée, soulevée au point de mettre en délibération si elle ne se retirerait pas du Concile ou tout au moins des débats. Le ridicule et le danger d'une telle résolution ne pouvaient échapper aux prélats intelligents de la commission internationale : sur leur avis on y renonça et l'on se rabattit à une nouvelle protestation.

de notre côté, nous ne sommes pas restés inactifs, et, comme le dit le maréchal Niel dans son premier discours sur la loi de l'armée, lequel, entre parenthèses, a été bien accueilli à la Chambre et dans le public, nous serons prêts au printemps et notre armée est dans une situation fort respectable déjà. »

Il rappelle qu'aux évêques qui vinrent le voir à leur retour de Rome, il déclara « que le gouvernement ne s'opposait pas à la promulgation de la Constitution *Pastor æternus* dans leurs diocèses et qu'il respecterait la liberté du Concile dans ses décrets comme il l'avait respectée dans ses délibérations. Si les événements ne m'eussent pas emporté, j'aurais au nom de l'Empereur et du cabinet confirmé mes déclarations par une circulaire publique. »

Il a des paroles sévères pour l'attitude peu digne de plusieurs après le Concile :

Après la définition, les opposants laïques ou ecclésiastiques non seulement se sont soumis, — en quoi je les approuve, — mais chacun d'entre eux n'a été occupé qu'à détruire les témoignages de sa résistance. C'est à qui reprendra ses lettres, niera ses démarches, oubliera ses paroles pour les mieux nier. Contre quelles difficultés ne nous serions-nous pas débattus si nous nous étions engagés dans le combat théologique auquel voulaient nous faire participer Dupanloup et les autres anti-infaillibilistes ?

Il cite cette lettre que Mgr Dupanloup lui écrivait le 30 juin 1870 : — « Ah ! monsieur le ministre, étant ce que vous êtes, il me paraît difficile que vous ne sentiez pas comme nous, en ce moment, *ce qu'il faut sentir, et quel honneur est engagé ici.* »

Et il en rapproche ce que le même Mgr Dupanloup écrivait en février 1871 au Pape : « qu'il promulgue la Constitution *Pastor æternus* sans craindre ni les ombrages *vainement* suscités, *auxquels le bon sens des vrais hommes d'Etat sait résister,* ni les clameurs des ennemis de l'Eglise. »

Sur un autre thème, ailleurs (p. 61) il cite ce cri du cœur de Mgr Dupanloup rentrant en France à la nouvelle de la déclaration de guerre : — « Mon pied en touchant le sol de la patrie l'a trouvé frémissant. Je l'avoue, je ne puis demeurer insensible *au cri d'honneur blessé,* aux motifs d'indépendance inquiète et d'injustices longtemps ressenties, *qui ont enfin contraint la France à mettre l'épée à la main.* En s'opposant à ces *procédés audacieux et malfaisants qu'elle a trop longtemps tolérés,* la France défend tout à la fois ses intérêts, le droit public, la paix commune. » (25 juillet 1870).

Et il en rapproche les paroles du même Mgr Dupanloup, un an plus tard, à la séance de l'Assemblée nationale du 22 juillet 1871 : — « Le cours rapide du temps nous ramène précisément, en ce mois, à ces jours de lamentables souvenirs, où un ministre (que, de loin, il me permette de le lui redire), où un ministre, le cœur trop léger, serviteur d'un maître à trop légère conscience aussi, au même moment et d'une même main, a *provoqué* l'Allemagne et abandonné Rome. »

Quel son autre rendaient naguère ces éloquentes paroles de M. de Mun *(Gaulois* du 10 juin 1909) !

Les générations nouvelles ne se rendent pas encore un compte exact de ce qu'était en 1870 l'état des esprits, lorsque la guerre éclata. *Pour beaucoup,* la France fut alors, par des calculs dynastiques, jetée soudainement dans une folle et criminelle aventure A force d'entendre les politiciens déclamer sur ce thème facile, tout le monde s'est habitué à le dire après eux. — Rien n'est moins vrai. La guerre, à dater de Sadowa, était déclarée dans les âmes... Pour aucun de nous ne se posait le redoutable dilemme de la victoire ou de la défaite ; nous nous croyions invincibles, mais ce n'était pas une ridicule forfanterie. Nous savions très bien que nous avions en face de nous un ennemi redoutable. Un des officiers de l'état-major général me disait le 15 juillet : « Nous l'emporterons, mais ce sera un grand, un terrible duel ! » — Pour ce duel nous nous sentions pleins d'une confiance que tout le monde partageait. Ah ! après les défaites ce fut à qui les avait prévues Au mois de juillet 1870 nul ne les croyait possibles. Le 6 juillet, quand le duc de Gramont lut à la tribune du Corps législatif la première déclaration sur la candidature Hohenzollern, il y eut des officiers qui lui écrivirent pour le féliciter. Je fus de ce nombre. Depuis trois ans nous attendions ce fier langage. — Neuf jours plus tard, le 15 juillet, j'étais dans la cour du Corps législatif, sur le quai d'Orsay, quand le capitaine de service ouvrit la porte, son képi levé, en criant : « La guerre est déclarée ! » Le général de Clérembault était près de moi, il se jeta dans mes bras. La foule, derrière la grille, applaudit. Je n'ai de remords, ni de cet embrassement, ni de la lettre au duc de Gramont.

IV. — Sur les premières semaines de la guerre de 1870, il faut lire les volumes du lieutenant-colonel Ernest Picard : *La perte de l'Alsace,* 1 vol. (en trois parties : 1° les armées en présence, 2° Wissembourg, 3° Frœschwiller) ; *La guerre en Lorraine,* 2 vol. (en cinq parties : Forbach, la retraite sur Metz, Borny, Rezonville, Saint Privat) (volumes in-12, avec cartes, se vendent séparément à 3 f. 50, Paris, Plon).

Ce sont pages écrites par un de nos plus éminents professeurs d'art militaire : M. E. Picard est chef de la section historique de l'Etat Major de l'armée. Il parle une langue admirablement nette et précise, toute militaire, technique, mais la clarté même. Il a professé tout cela déjà en conférences données à la Sorbonne au cours de ces deux ou trois dernières années. Des cartes minutieuses, des plans de batailles illustrent l'ouvrage. Il n'est personne qui ne suive aisément ces exposés, et non seulement qui ne les suive, mais qui ne soit entraîné, passionné au plus haut point par ces tableaux stratégiques qui comptent parmi les plus dramatiques de l'histoire.

Ce sont des livres que nous souhaitons voir lire partout, dans tous nos cercles d'études et groupements de jeunesse. Il s'en dégage une âpre leçon de patriotisme, et aussi d'espérance. Car, comme le note l'auteur en son premier volume :

Partout notre soldat s'est montré l'égal de ses devanciers de Valmy, d'Iéna et d'Auerstædt. Malgré tant de causes d'infériorité de notre armée, les Allemands ont triomphé surtout grâce à une série répétée de bonnes fortunes. Leurs victoires sont dues, pour une grande part, à nos fautes... Comparons les deux adversaires d'alors avec ceux qui pourraient se trouver en présence demain. Sans tomber dans cette admiration de nous-mêmes qui explique en partie nos malheurs de l'année terrible, nous puiserons dans ce rapprochement un réconfort salutaire et une plus grande confiance en nous.

Il relève chez les Allemands, à côté de défaillances dont la direction suprême est loin d'avoir été exempte, — des qualités de premier ordre chez la plupart des chefs subordonnés : « instruction professionnelle solide, activité inlassable, *initiative* intelligente, esprit d'*offensive* remarquable, solidarité constante ; » — tandis qu'au contraire, dans l'armée impériale, « une centralisation excessive a, depuis nombre d'années, déprimé les caractères, faussé le sentiment des responsabilités, immobilisé chacun dans l'attente passive des ordres ; de fausses doctrines ont infusé dans tous les rangs le mortel poison de la croyance en la supériorité de la défensive sur l'offensive ; des campagnes de nature spéciale, qui ont formé des soldats entraînés et d'excellents officiers subalternes, ont fait négliger l'étude de la guerre en Europe. »

Et pourtant, même après cette inaction des semaines de début qui a pesé d'un poids si lourd et que l'on serait tenté de croire décisif sur le reste de la guerre, même après nos deux défaites du 6 août, même après ce double revers qui fait tomber la ligne des Vosges, la partie est loin d'être perdue :

Dans les opérations autour de Metz, qui ont décidé du sort de la guerre, les erreurs de la stratégie allemande nous offrent maintes occasions de retour de fortune. Il suffirait, pour en profiter, d'un chef énergique, soucieux de ses devoirs et, à défaut de compétence stratégique, pénétré de cette idée simple que le moment d'agir est venu quand l'on dispose de toutes ses forces. Malheureusement, sous la pression de l'opinion publique, le souverain appelle à la tête de l'armée du Rhin le maréchal Bazaine, *dont l'apathie et l'insuffisance technique n'ont d'égales que la méconnaissance de ses obligations et une totale absence de sens moral.*

Oui ; mais pourquoi « l'opinion publique » a-t-elle imposé à l'Empereur la nomination de Bazaine comme généralissime ?.. Rappelons-nous comment se fabrique l'opinion publique, et par qui, à la solde de qui elle a été fabriquée chez nous, à plusieurs reprises de notre histoire contemporaine... Quatre ans plus tôt, en 1866, en Autriche, à la veille de Sadowa, déjà « l'opinion publique, » la presse avait imposé au souverain le choix de Benedek pour le commandement de l'armée de Bohême (contre la Prusse), alors que tout désignait Benedek et que Benedek lui même suppliait qu'on le désignât pour le commandement de l'armée de Vénétie (contre l'Italie), l'archiduc Albert étant tout indiqué pour diriger la guerre en Bohême... Voilà un problème qui n'a jamais été éclairci et dont les péripéties soulèvent des mystères où la raison d'Etat interdit de faire le jour. (Voir, sur cette question, *Ami* 1902, p. 420).

M. E. Picard arrête son présent travail au 18 août 1870, c'est-à-dire au soir de Saint-Privat. Il espère le conduire jusqu'à Sedan, en un dernier volume dont déjà d'excellents chapitres ont paru dans la *Revue de Paris*.

Une large place est faite aussi aux émotions de l'année terrible dans les *Souvenirs d'enfance et de régiment* qu'on vient de publier du comte de Comminges (in-12 de 290 p., portrait, 3 fr. 50, Paris, Plon) : souvenirs d'enfance d'abord (comme l'indique le titre), d'éducation au vieux castel familial (le comte, né 1831 à Saint-Lary, Haute-Garonne) : croquis de l'aristocratie languedocienne, avec ses travers pittoresques, ses manies parfois touchantes, sa fidélité aux traditions, sa haute tenue ; — puis, pour couronner l'éducation de famille, une année de Sorèze ; — puis, une année de préparation à Saint-Cyr : rien de brillant : le jeune homme s'ennuie à mort, son père l'autorise à s'engager (1848) ; — en 1855, officier au régiment des Guides de la Garde impériale ; démissionnaire en 1861 ; commandant, pendant la guerre franco-allemande, du 2e bataillon de la Garde mobile de la Haute-Garonne, se distingue à Beaune-la-Rolande, à Villersexel, à Héricourt ; † 1894.

Pas de table des matières ; pas de sommaires ; pas de chapitres : les éditeurs n'ont pas voulu nous signaler les bons endroits ; ils entendent qu'on lise tout. Entendu, on lira tout ; et honni soit le Philistin qui ouvrirait ces Souvenirs sans les dévorer d'un trait ! C'est franc, c'est bon enfant, c'est primesautier, cadet de Gascogne un peu peut-être, vieille France si vous aimez mieux, gai, simple, sans souci, mais sérieux quand il le faut, quand sonne l'heure grave : le soir du 18 juillet 1870, à l'Opéra, le théâtre représentant un bivouac, des soldats de tous les corps groupés sur la scène au milieu d'armes en faisceaux ; une cantatrice, le drapeau tricolore à la main, s'avance et lance dans la salle frémissante les premières notes de la *Marseillaise*, et toute la foule debout, emportée par un même souffle, continue... Le tableau est splendide. Et Comminges note :

Ah ! c'est que le moment est solennel pour la France. La lutte sera terrible. Je ne partage pas entièrement les illusions générales. Les Prussiens sont de toute façon très forts. Nous les battrons cependant. Je n'en doute pas, je n'en veux pas douter !

V. — On vient de traduire en français, sous ce titre : *La Captivité de Napoléon III en Allemagne* (in-8 écu de 332 p., nombreuses photogravures, 5 fr., Paris, Pierre Lafitte), les Souvenirs du général comte de Monts, qui fut gouverneur de Cassel (donc aussi de Wilhelmshœhe, qui est aux portes de Cassel, à 4 ou 5 kilomètres) au temps où le prisonnier de Sedan y fut détenu (du 5 sept. 1870 au 19 mars suivant).

Le roi Guillaume avait recommandé à de Monts « tous égards » pour son captif. De Monts a certainement visé à s'acquitter de cette recommandation. Notez que, dans la dépêche allemande, le mot *égards* est en français : il y a ainsi un certain nombre de sentiments et de procédés qui ne trouvent point d'expression adéquate en allemand ; il faut recourir au français. Les Allemands nous empruntent sans doute quantité de

termes d'une tout autre catégorie, termes de cuisine, par exemple, ou de « koketterie, » ou de « toilette, » ce qui est beaucoup moins flatteur pour nous, termes militaires aussi jadis, avant les coupes sombres opérées dans ce chapitre du vocabulaire par l'empereur Guillaume II (et encore il en reste pas mal, le mot *Militær* lui-même, les mots *Armee, Armeecorps, Leutnant, General,* etc.). Laissons-les se forger à leur fantaisie un vocabulaire militaire ou même culinaire ; et retenons que, quand ils veulent parler d'une « politesse » d'essence supérieure, ils recourent, non à leur *Höflichkeit,* qui rend assurément un autre son et exprime peut être une chose autre, mais à notre francais « Politesse, » à moins que l'horreur de prononcer des syllabes françaises ne leur fasse préférer le gentil vocable italien *gentilezza* (comme il arrive à la *Volkszeitung* de Cologne).

Donc le comte de Monts s'est mis en frais d' « égards. » Il a fait ce qu'il a pu. Et ce qu'il a pu, ce fut quelque chose. Mais n'attendez pas que la politesse chez lui puisse aller jusqu'à comprendre son hôte, et ses hôtes. Il a, sous couleur de bonhomie, des réflexions succulentes. — Ainsi, dès le premier jour :

Tout de suite, je fus frappé de la tranquillité stoïque, voire de l'*indifférence* avec laquelle ces Français (les généraux et autres personnages de la suite impériale) supportaient leur destinée. Je crois que des officiers supérieurs allemands se fussent montrés *plus affectés* du sort de leur patrie, de leur dynastie, de leur armée, de leur propre avenir.

S'imaginait-il donc, ce Teuton, que ces officiers français, en ces terribles journées de septembre 1870, allaient étaler devant lui, devant des Allemands, leurs sentiments intimes et ce qui leur tenait le plus au cœur ? ! !... Lui, il prend cela pour de l'*indifférence !* Et tout de suite, la comparaison obligée avec les officiers allemands, avec la « race supérieure ! » — Et il poursuit :

Sans doute la situation *matérielle* de ces messieurs était assurée : ils n'en étaient pas moins tombés d'une hauteur vertigineuse avec l'Empereur et l'Empire. Et cela, rien ne l'indiquait dans leur attitude. (P. 14).

Situation matérielle! Avec cela, de quoi se troublerait-on ?... Et à chaque instant ce comte de Monts va nous parler de la cuisine, de « l'excellente cuisine royale » que l'on daignait préparer aux prisonniers !

Il interprètera dans le même sens étroit et misérable le calme apparent de Napoléon III à la nouvelle de la proclamation de l'Empire allemand à Versailles (18 janvier 1871) :

D'abord cette attitude (calme) lui était naturelle, et en outre, il avait si complètement renoncé à attendre quoi que ce soit de l'avenir, que de plus en plus il en venait à *considérer en spectateur* la grande tragédie historique de son peuple. (P. 228).

Voilà donc Napoléon installé en simple spectateur devant le malheur de son pays ! Ce sont de ces réflexions comme il en échappe aux Allemands quand ils parlent des autres races, — réflexions d'autant plus tristement révélatrices de leur état d'âme, qu'elles sont absolument inconscientes et que ce M. de Monts n'a pas un instant la pensée que ce qu'il disait là fût peu obligeant, fût manque d' « égards. » — Un peu plus loin (p. 320), quand Napoléon, déjà en route pour l'Angleterre, reçoit, le 19 mars (à Giessen), communication des télégrammes qui annoncent les événements de la veille et l'explosion de la Commune à Paris, de Monts note que ces nouvelles produisent « sur l'entourage de l'Empereur une impression plus profonde que sur lui-même » : la raison qu'il en suppose, c'est que lui du moins (l'Empereur) « savait sa famille en sûreté, » et les autres non : le confortable et l'horizon familial, voilà les bornes que cet Allemand assigne au cœur de ses captifs !

Et encore, quelle idée se fait-il de la famille française ? Faisant allusion à l'amour de l'Empereur pour l'impératrice, il se hâte d'ajouter : « Mais les Français ont des *conceptions particulières* au sujet du foyer domestique et de son caractère sacré. Il est certain qu'à ce point de vue Napoléon a plusieurs fois causé du scandale. (P. 38). » — Même ton, p. 121, à propos d'une conversation qu'il eut avec Napoléon sur « le manque de religion et de morale » en France : « Sa façon (de Napoléon) d'envisager ces questions, de même que ses arguments, étaient néanmoins *bien français*. En cela, il se révélait tout de suite le descendant de la maison Bonaparte et le fils de la belle et frivole Hortense. » — Evidemment ! Tout ce qui est immoralité ou amoralisme, est « bien français, » « conception particulière » aux Français ! Déjà les Pharisiens de l'Evangile assénaient de ces regards de mépris sur les publicains en prières ou sur les Madeleines en pleurs. La Providence permet, de temps en temps, l'éclat de ces scandales énormes qui nous laissent entrevoir ce qui se passe dans les profondeurs de la « vertueuse Allemagne » et sous toute cette hypocrisie protestante.

Il y avait une bibliothèque à Wilhelmshœhe : « Mais l'intérêt témoigné à la littérature par ces messieurs de l'entourage de l'Empereur était, à peu d'exceptions près, très faible. Peu d'entre eux lurent des livres. »

Les survivants de la captivité, s'il en est encore, vont être tout fiers du brevet de tact que leur décerne M. de Monts : « Quant aux MM. de la suite, on doit dire qu'en général ils firent preuve de tact et de reconnaissance... La conversation à table, après les repas, restait le plus souvent, et particulièrement au début, dans les généralités, effleurant à peine les questions du jour... Le tact et la réserve furent d'ailleurs la règle générale. » (P. 27).

Les captifs avaient permission d'aller au théâtre de Cassel : mais, « seul parmi ces messieurs, le prince Murat se rendit au théâtre, à ses frais ; les autres n'y allèrent jamais. C'était assez naturel,

puisqu'ils n'auraient rien compris au spectacle et qu'ils n'avaient que peu de goût pour l'opéra » (p. 31) : et pour d'autres raisons encore, qui ne sont pas tombées sous le sens de M. de Monts.

M. de Monts a fait preuve de perspicacité le jour (14 octobre 1870) où il a formulé, au cours d'une conversation avec Napoléon, ce pronostic : — « Je conclus en disant qu'il n'était même pas possible de prévoir si la lutte actuelle entre les deux nations ne deviendrait pas une guerre de cent ans, comme autrefois entre l'Angleterre et la France. »

VI. — De ce pronostic du général de Monts, rapprochez ces paroles que M. Lavisse adressait l'autre jour à un groupe de jeunes gens, en Alsace (*Revue de Paris*, 15 mai 1911) :

...La France est pacifique ; elle ne fera la guerre que si elle y est contrainte. Mais considérez l'état de la politique européenne et mondiale, les ligues, les contre-ligues ; la France est surveillée en tous ses mouvements par l'Allemagne ; Allemagne et France sont deux armées en présence, et les trompettes et clairons des avant-gardes sont tenus à hauteur des lèvres. Pour retrouver la liberté de ses mouvements, la France n'aurait qu'à dire un tout petit mot : « J'oublie ! » Ce tout petit mot, elle ne le dira pas.

Un Allemand, écrivant naguère dans la *Revue Alsacienne illustrée*, proposait aux Alsaciens tout un programme, leur conseillant de se mêler aux luttes politiques allemandes, d'y porter leurs sentiments libéraux et démocratiques, de se joindre aux hommes, plus nombreux chaque jour, qui combattent en Allemagne l'esprit monarchique, bureaucratique et militariste, de hâter ainsi l'inévitable révolution allemande : singulière revanche contre les Majestés et les Altesses qui sont aujourd'hui co-propriétaires de ce beau pays d'Alsace, et juste châtiment des politiques qui ont cru cimenter l'Empire en entretenant dans l'ouest le perpétuel péril d'une France irréconciliable !

Tout cela est fort joliment imaginé ; mais ce sont imaginations tout de même Les Alsaciens ne s'y sont pas laissé arrêter : mais leur rêve d'autonomie, sur lequel Berlin vient de souffler si brutalement, n'était-il pas pure imagination aussi ?

Pourquoi, leur demande M. Lavisse, pourquoi avez-vous cru qu'étant des hommes, et civilisés, produits d'une longue histoire, façonnés par elle d'une certaine façon, ou tout simplement des hommes qui ont une âme, vous ayez droit à des droits ? Quelle idée vous est venue de réclamer le droit de régler vous-mêmes votre état politique, d'élire des députés qui se réuniraient à Strasbourg pour y proclamer la République, n'est-ce pas ? Et peut-être que vous écririez une Déclaration des droits de l'homme. *On n'est pas français à ce point-là, mes pauvres amis !*

Vos maîtres pourtant, comme vous dites, — et c'est un mot si dur à dire, si dur à entendre, — ne cessent de vous rappeler au sentiment de la réalité. Si vous discutez avec eux, si vous les pressez et les embarrassez par votre dialectique, ils vous ferment la bouche par un argument de clôture : « Nous sommes les vainqueurs ! *Wir sind die Sieger !* » Un des ministres du gouvernement d'Alsace ne vous a-t-il point un jour adressé cette parole qui mérite d'être gardée (et qui le sera) dans l'histoire de l'Alsace : « L'Empire ne vous doit rien. » Rien ! Et si l'on vous donne quelque chose, votre devoir sera de dire : Merci, et respectueusement, *unterthänigst*.

Quel sera l'avenir ?

La guerre ? — Mais « l'Allemagne sait bien que le prodigieux concours de circonstances qui lui a valu sa totale victoire ne se retrouvera plus... Elle ne retrouverait plus le tête-à-tête avec la France. Dans l'état actuel du monde, il semble bien qu'une guerre mettrait en feu le monde entier. Ce serait un événement comme on n'en a pas vu encore, et dont, à cause de cela même, l'issue échappe à toute prévision. »

La paix armée comme jusqu'aujourd'hui ? — Mais « il n'est pas possible de prolonger indéfiniment la surenchère des dépenses pour la guerre... Les Etats n'auront pas le moyen de jouer *in æternum* l'étrange jeu à qui crèvera le dernier. »

Il faudra bien, un jour, sérieusement parler de la limitation des armements. On parlera de bien d'autres choses, pense M. Lavisse, qui ouvre ici libre cours à son imagination et rêve de je ne sais quelle patrie Européenne dont les Etats, unis, ne seraient séparés que par des frontières indécises, presque mobiles et flottantes :

...On imaginera de nouvelles conventions internationales. Les rapports intellectuels et moraux deviendront plus intimes. Peut-être les accidents possibles de la politique mondiale préciseront-ils l'idée, si vague aujourd'hui, d'une patrie européenne. Et peu à peu, un peu chaque jour, les rigides frontières entre les nations s'assoupliraient.

Autrefois, les frontières n'étaient pas rigides. Au moyen âge, il était difficile de savoir où se trouvaient au juste nos frontières : les Alpes ne nous isolaient pas de l'Italie, ni les Pyrénées de l'Espagne. Au nord, à l'est, le comte de Flandre, le duc de Lorraine et de Bar étaient de France et d'Allemagne. Même en pleins temps modernes, au XVIIe et au XVIIIe siècles, nos populations frontières voisinaient amicalement avec les étrangers. Bien plus, en France, on appelait les pays réunis à la couronne depuis le XVIIe siècle ou bien « pays réputés étrangers », ou bien « pays d'étranger effectif. » Ceux-ci avaient leur douane du côté de France. Le plus important, c'était l'Alsace.

Ainsi la politique s'accommodait à la nature ; elle ne séparait pas violemment des gens de même famille.

Toute cette souplesse aisée a disparu dans les cadres de la Révolution, qui a tout uniformisé, qui a proclamé la République une et indivisible. Ce que la Révolution a réalisé chez nous à la fin du XVIIIe siècle, elle l'a poursuivi en Italie et en Allemagne au XIXe, d'abord par un fiévreux travail de presse et d'enseignement, par une savante fabrication de l'opinion publique pendant la première moitié du siècle, puis par le fer et le feu, entre 1848 et 1870.

Ainsi, par l'Italie et l'Allemagne s'est achevée la lente évolution qui a transformé la vieille Europe des régions incertaines en l'Europe des Etats nettement délimités, qui se tiennent en perpétuelle garde les uns contre les autres.

Or, il est vrai que l'histoire nous apprend que, quand une évolution est terminée, c'en est une autre qui commence. La nouveauté, ardemment

souhaitée parce qu'elle était en effet nécessaire, et dont on attendait, par l'effet d'une constante illusion, la perfection et le bonheur, révèle bientôt ses imperfections et ses vices. On s'aperçoit qu'elle a réagi avec excès contre des coutumes, mœurs et institutions anciennes dont l'ancienneté même prouvait qu'elles étaient naturelles et légitimes. Et l'on va reprendre dans le passé des choses que l'on croyait abolies pour toujours. — C'est ainsi que, par exemple, les premiers effets de la centralisation sont toujours très goûtés : la force collective paraît bien supérieure à la somme des forces particulières ; mais, d'autre part, si les énergies particulières de lieux et de personnes s'affaiblissent, la force collective s'anémie peu à peu, et il y a péril de dépérissement. D'où le mouvement décentralisateur qui s'accuse en France et qui nous laisse entrevoir, comme une des probabilités de notre avenir, la réorganisation des régions provinciales.

Tout cela est vrai, en théorie. Mais nos théorèmes ne sont pas la mesure des choses. Le tracé des courbes évolutives échappe à nos calculs. Toutes ces évolutions sont fort aisées à constater en histoire, quand on envisage d'un vaste coup d'œil d'ensemble une longue série de siècles écoulés ; mais, si l'on en vient aux détails d'exécution, on trouve que tout cela ne s'est pas fait pacifiquement. Ce n'est point par voie d'« évolution » que renaîtront les frontières « non rigides » du moyen âge. On ne se figure pas l'Empire prussien d'aujourd'hui évoluant, sans coup férir, et se transmuant en quelque chose d'analogue au « Saint-Empire » des âges disparus. L'Alsace, rattachée à la Germanie depuis la fin du IXe siècle (ce fut, pour la Germanie, le bénéfice de la révolte de Lothaire et de Louis le Germanique contre leur père le Débonnaire), l'Alsace est restée cependant, au moyen âge, orientée vers la France, avec aspirations françaises, avec toujours un parti français qui regardait de ce côté des Vosges ; mais c'est là un état de choses évanoui.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter à je ne sais quel rêve de « conciliation. » au rêve d'une Alsace qui, restant allemande, servirait de trait d'union entre les deux races. Il est vrai : tant que l'Alsace fut française, elle a pu être trait d'union, et de ce rôle conciliateur elle a pu remplir magnifiquement certaines parties : c'est ce dont la remerciait, en des articles publiés au cours des années écoulées entre Sadowa et la guerre de 1870, la grande revue catholique de Munich, les *Historisch-politische Blætter*, ajoutant, la revue munichoise, qu'attendre autre chose de l'Alsace, serait folie, *thörricht* (allusion à la fureur d'annexion que la presse soufflait alors au cœur du peuple allemand). La folie est faite ; l'Alsace est allemande ; et tant qu'elle le sera, il ne faut pas attendre d'elle qu'elle redevienne trait d'union. Ce qui est allemand n'est pas trait d'union. L'Allemagne bismarckienne ne comprend l'union que par la force, par le fer et le sang, *durch Blut und Eisen*, suivant la formule de son maître Bismarck se moquant des efforts d'une diplomatie pacifique [1].

J'arrête ici ces réflexions. Les Allemands, qui aiment à expliquer les choses par de petites raisons, voient, à l'origine de ce grand dissentiment, le dépit des Français d'avoir été battus : chose que les Français ne pardonnent pas, pensent-ils. Nous leur laissons pour compte cette exégèse, qui témoigne de leur magnanimité. — D'autres (comme le général de Monts, le geôlier de Napoléon III) font mieux et pensent que les Français prétendent au monopole de la victoire et ne sauraient pardonner à qui que ce soit de remporter une victoire où que ce soit. Passons. — D'autres cherchent dans l'annexion de l'Alsace la source de tout le mal et pensent que, sans cela, sans cette plaie ouverte à notre flanc, tout serait pour le mieux entre les deux peuples... Ceci est plus spécieux. Oui, sans cela, peut-être en effet beaucoup de Français auraient aspiré à réaliser un rapprochement, une fusion entre les génies de l'une et de l'autre race, une compénétration des deux esprits... Si la perte de l'Alsace est le moyen dont la Providence s'est servi pour écarter de nous ce malheur, le moyen est un peu dur, mais alors du moins tout n'est pas perte pour nous dans les suites de la guerre. Et, même avec cela, nous n'avons déjà que trop souffert des infiltrations de la pensée germanique chez nous.

J'ai exposé jadis ici, et à la lumière de la philosophie chrétienne, ces questions de races et de nationalités. Je n'y reviens pas aujourd'hui. On pourra se souvenir seulement que, ce que j'ai en vue dans les réflexions qui précèdent, ce n'est pas l'Allemagne en soi (comme diraient les Allemands), mais une certaine Allemagne, l'Allemagne moderne, l'Allemagne prussifiée, l'Allemagne de la force, brutale autant que prétentieuse. C'est malheureusement cette Allemagne-là qui aujourd'hui agit et parle et donne le ton à tout le pays. Il n'en a pas été toujours ainsi ; et

[1] D'autres nouveautés encore ont paru sur l'Alsace cette année, qui seront étudiées ici un peu plus tard. Mais il y en a une qui nous arrive au moment où nous fermons cette Causerie ; et nous voulons que nos lecteurs aient le bonheur de la connaître tout de suite. Elle nous arrive de la jeune et vaillante Revue *Les Marches de l'Est* (Paris, rue de Vaugirard, 84) ; elle est de M. G. Ducrocq, l'un de nos jeunes écrivains qui connaissent le mieux l'Alsace et la Lorraine. Ce sont des impressions toutes fraîches et vibrantes qu'il nous donne sur l'âme alsacienne, sur son passé, sur ses aspirations et ses souffrances d'aujourd'hui : Metz, les petites villes de la Seille (Château-Salins, Vic, Marsal), la région des étangs, de Sarrebourg à Lützelbourg, Phalsbourg, Wissembourg, les cimetières d'Alsace et de Lorraine, Strasbourg, les bords du Rhin et Vieux-Brisach, les vignes d'Alsace, Colmar, Mulhouse, l'humour alsacien sous les verrous, Sainte-Odile... Le titre déjà est significatif, et dit tout le livre : *La Blessure mal fermée* (in-8 de 204 p., 3 fr. 50, Paris, Plon).

Et puis surtout, que partout où l'on veut connaître la France, on lise *La Douce France*, de René Bazin (in-8 écu de 312 p., illustré, 3 fr. 50, Paris, Poussielgue), dont 25 pages sont données à « la France au-delà des Vosges, » sans compter une trentaine d'autres à l'héroïsme du capitaine Fiegenschuh.

nous ne sommes pas de ceux qui disent qu'il n'en saurait être autrement et que c'est là le fond et l'essence de l'âme allemande. Dieu a fait les nations guérissables ; mais ce sont de ces guérisons qui ne se produisent pas d'elles-mêmes, et spontanément, et sans les adjuvants dont nous avons parlé ailleurs.

Sur l'Alsace encore, et sur les suites de la Constitution qui vient de lui être expédiée de Berlin, un fort bel article de M. l'abbé Wetterlé, député au Reichstag *(Correspondant,* 10 juin) :

Et maintenant, quel est l'avenir que la nouvelle législation prépare aux pays annexés ? Les pessimistes sont disposés à croire que le nouveau provisoire s'éternisera. Les optimistes prétendent que le chemin vers l'autonomie complète est largement ouvert : « Bientôt, affirment-ils, l'empereur nommera comme statthalter un prince de sa maison ; il lui abandonnera successivement l'exercice de toutes ses prérogatives souveraines, et, quand la preuve sera faite que la population est suffisamment assimilée, il proposera au Reichstag et au Bundesrat de créer au bénéfice du prince un grand-duché d'Alsace-Lorraine, qui deviendra pays confédéré avec tous les privilèges afférents à ce titre et à cette qualité. »

Il n'en est pas moins vrai que la constitution imposée par voie de législation d'empire à l'Alsace-Lorraine est, et restera, par sa nature même, profondément réactionnaire et qu'elle ne répond en aucune façon aux vœux et aux traditions du pays. De là le mécontentement profond qui se manifeste dans la population et qui s'est traduit ces jours derniers par la rupture entre le Centre alsacien-lorrain et le groupe parlementaire centriste du Reichstag. De plus, un nouveau parti autonomiste s'est créé. Il se propose de former le bloc alsacien-lorrain contre l'administration...

VII. — Sur l'attitude misérable du Centre en cette question, M. Wetterlé a une page très étudiée, où tous les mots sont pesés et portent. Le Centre d'autrefois méritait vraiment sa devise : *Pour le droit et la liberté.* Le Centre aujourd'hui a gardé la même devise ; mais elle ne répond plus à la réalité :

L'attitude du Centre est plus difficile à expliquer et à excuser (que celle des libéraux). Jusqu'ici le grand parti catholique avait toujours soutenu les revendications des Alsaciens-Lorrains. Tant qu'il fut dans l'opposition, on le trouva constamment du côté des faibles : les Polonais et les Danois en ont eu cent fois la preuve. Que s'est-il produit depuis que le Centre est devenu, non pas parti gouvernemental, mais parti de gouvernement, et qu'en déplaçant ses cent voix il forme à sa guise la majorité au Reichstag ?

Quelques chefs trop diplomates ont pris goût au pouvoir ou, pour parler plus juste, à l'action constante qu'ils exercent sur les hommes au pouvoir ; car on n'a pas encore pu se résigner à leur accorder la moindre place dans les conseils de l'Empire. Est-ce sentiment exagéré des responsabilités qu'ils encourent ? Est-ce contagion de la mentalité des personnages officiels qu'ils sont obligés de fréquenter ? Est-ce simple désir de manifester une liberté de jugement et d'appréciation que leurs grands devanciers ne connaissaient pas, quand les questions de principe se posaient ? Est-ce conversion à un chauvinisme dont le parti se gardait autrefois avec un soin jaloux ? Est-ce désir de rendre service au chancelier et aux autres personnages officiels dont les sourires ont, pour ceux qui en ont été longtemps sevrés, une séduction particulière ? Est-ce enfin l'action corrosive qu'exerce fatalement sur les caractères les mieux trempés l'*habitude*, si vite acquise, *de se montrer toujours habile* alors qu'il suffirait souvent d'être convaincu et énergique ?

Le fait est que, depuis deux ans, la politique du Centre est devenue flottante. Ses décisions déconcertent. Au sein même du parti, des révoltes se produisent. Les chefs négocient avec le chancelier ou avec les autres comités de fractions, sans prendre auparavant l'avis de leurs amis politiques. Ceux-ci se trouvent presque toujours devant un fait accompli, quand on daigne enfin les mettre au courant de ce qui s'est passé au cours de ces conférences mystérieuses. Ils votent ensuite, non par conviction, mais par discipline, souvent en protestant avec indignation contre l'attitude dont on leur impose la complicité L'affaire Heim a déjà failli provoquer une scission. Des défections se préparent. Si l'on n'y veille pas, les murs de la « tour » du Centre montreront bientôt les fissures qu'à grand' peine on a réussi jusqu'ici à dissimuler sous un plâtras sans cesse renouvelé.

VIII. — Dans les *Souvenirs des Zouaves pontificaux* dont le *Correspondant* (10 mai) commence la publication, recueillir ce trait, intéressant pour nous, de psychologie internationale :

J'ai, dit M. O. Le Gonidec de Traissan (député d'Ille-et-Vilaine), j'ai sur ceux qui écrivent l'histoire du fond de leur cabinet l'avantage d'avoir vécu de 1860 à 1870 en Italie, voyant s'y dérouler les événements dont je parle, habitant chez les Italiens, conversant avec eux dans leur langue. L'âme italienne est plus compliquée et plus difficile à saisir qu'on ne se l'imagine. Sous des dehors parfois démonstratifs et bruyants, on y découvre un fond de grande réserve, beaucoup de finesse et de prudence, la passion de l'intrigue, et son corollaire, le génie des *combinazioni* : — autant de caractéristiques par quoi elle diffère du tempérament français. Il ne nous est pas facile d'aborder les Italiens sans les choquer par notre promptitude de jugement, notre franchise, nos vivacités et jusqu'à nos saillies d'esprit. La patience, l'observation, une grande maîtrise de soi sont nécessaires au Français qui veut apprendre à les manier. C'est dans l'oubli de ces précautions, — oubli général chez mes compatriotes, — qu'il faut en réalité chercher la cause de certaines antipathies populaires contre eux, et de la préférence que se font accorder des esprits plus lourds et moins prompts, tels que nos voisins d'outre Rhin.

Et notre zouave conte, à l'appui, cette anecdote piquante :

Je marchandais un jour des livres chez un bouquiniste romain, qui me prenait pour un touriste. En causant, il me demanda ma nationalité. — « Vous la devinez bien, » répondis-je en italien. — « Allemand ? » me dit-il. — « Non. Français. — Pas possible ! repartit mon homme. — Et pourquoi ? — Nous discutons depuis dix minutes, et vous ne m'avez pas encore dit de sottises ! »

Ce ne sont pas seulement les touristes de quelques jours ou de quelques semaines qui jugent trop rapidement l'Italie ; ce sont même des gens qui écrivent, et qui s'inspirent de leurs lectures beaucoup plus que de ce qu'ils ont vu directement. Un honnête Genevois, M. Gaspard Vallette, dans son livre *Reflets de Rome, Rome vue par les écrivains*, s'est amusé à noter quelques-uns des emprunts directs et continus que Zola a faits à Bædeker dans son *Rome* : Zola suit Bædeker pas à pas jusque dans les impressions d'art. Passe pour Zola : Zola, ce n'est que

Zola; mais d'autres, qui n'ont pas sa notoriété et qui par conséquent risqueraient plus aisément d'induire en illusion le lecteur non prévenu, ne sont pas énormément plus sérieux. M. P. de Quirielle, au cours d'un spirituel article *(Correspondant*, 10 avril 1911), en cite, entre autres, deux dont on ne parle dans les Revues qu'avec révérence (pas à l'*Ami* pourtant, cf. 1905, p. 1111) parce qu'ils sont édités à la maison Hachette et qu'il est entendu, dans le peuple des snobs, que tout ce qui paraît sous certaines firmes ne saurait être que de premier mérite : M. René Schneider et M. André Maurel.

M. R. Schneider a écrit un volume sur l'*Ombrie*. Il est docteur ès-lettres : quelle garantie, n'est-ce pas ! Cela ne l'empêche pas néanmoins de défigurer les noms, de brouiller les siècles, les patries, les ordres religieux des saints et des saintes de son Ombrie. Il a même découvert un Joachim de Flore qui aurait été évêque d'Assise. Et ce qu'il y a de plus terrible, c'est qu'il l'a découvert chez Gebhart. Et le comble, c'est que Gebhart a loué son livre sur un mode presque dithyrambique : Gebhart ne l'avait donc point lu, car autrement il aurait protesté au moins contre l'énormité qu'on lui attribuait là [1]. Gebhart sans doute faisait souvent ainsi : il recevait un volume nouveau sur la Toscane, l'Ombrie ou Rome, il l'ouvrait et disait : « Voilà de gentils jeunes gens, ils vont aux pays que j'aime ; » et, pour les en récompenser, il écrivait, avec ses souvenirs et ses anecdotes, un article savoureux. — M. Schneider a écrit encore un livre sur *Rome :* « Le mieux est de n'en point parler, » dit M. P. de Quirielle [2].

M. André Maurel écrit un livre qui est plus prétentieux que celui de M. Schneider : il l'intitule *Un Mois à Rome* et juge ce titre « modeste ; » il le dédie à son « cher et grand ami » M. Clemenceau, dont le souvenir et l'éloquence l'accompagnent au Forum et l'aident à comprendre le Forum : on s'aide de ce que l'on peut, quand on n'a qu'un mois à donner à Rome et qu'on est « modeste. » — M. Maurel a donné encore quatre volumes aux *Petites villes d'Italie* : beau sujet pour un pays aussi « municipal » que l'Italie ; beau sujet, que M. Maurel traite en amoureux : chacun de ses chapitres est un rendez-vous d'amour avec une ville ; à chacune de ces villes, et à l'Italie qui les contient toutes, il adresse de continuelles et violentes déclarations. Quand on court au rendez-vous d'amour, on brave les intempéries : M. Maurel veut bien nous apprendre qu'il a été crotté, à Milan, plusieurs fois : — « Quatre fois déjà, à plusieurs années de distance, j'ai posé sur le pavé retentissant de cette ville fiévreuse mon pied joyeux et impatient. Quatre fois, ma botte présomptueuse a reçu son châtiment de boue. » Saluez, dans ces lignes, le disciple de M. Clemenceau !... Quel dommage seulement que ces intempéries ne se soient pas prolongées assez pour faire des loisirs à M. Maurel et lui permettre de relire son histoire d'Italie, même l'histoire la plus contemporaine ! C'est ainsi qu'il reproche vivement à Napoléon III de n'avoir pas exigé de l'Autriche, dans les préliminaires de Villafranca, qu'elle lui cédât, *avec la Vénétie* (dont il ne fut pas question à Villafranca, mais seulement sept ans plus tard, après Sadowa !), le palais de Venise qui était à Rome, chez le Pape, pour qu'il pût le rétrocéder au royaume (point né encore au temps de Villafranca) d'Italie. — Ailleurs, il dit : « Je viens à Spolète en un jour mémorable. Aujourd'hui, *29 avril*, l'Italie célèbre *la prise de Rome par Garibaldi* » : événement mémorable sans doute, mais resté ignoré jusqu'à M. Maurel (peut-être a-t-il songé au combat du *30 avril* 1849, où les troupes de la République romaine repoussèrent des forces françaises insuffisantes qui d'abord croyaient ne pas rencontrer cette résistance).

On m'assure (conclut M. P. de Quirielle) que de tels livres rencontrent des lecteurs qui croient sans doute y trouver des guides sûrs et des renseignements utiles. Cela est fâcheux, et c'est pourquoi j'ai cru devoir insister, plus peut-être que la chose en elle-même ne le comportait.

IX. — M. Guiraud nous envoie une réponse à l'article paru chez nous le 30 avril, p. 364. Au lieu de la publier, nous tenons à préciser nous-mêmes les points suivants :

1° Nous n'avons nullement entendu attaquer ou combattre M. Guiraud. Nous savons quel chrétien sincère et dévoué il est ; nous n'ignorons pas les services qu'il a rendus et qu'il rend à l'Eglise, et qu'il a souffert pour elle. Trois mois avant l'article en question, nous avions hautement loué (en formulant une seule réserve légère) son livre *Histoire partiale, Histoire vraie* (voir *Ami*, p. 44), et nous croyons avoir contribué pour notre part à son légitime succès. Il ne peut donc s'agir de la personne de M. Guiraud.

2° Nous avons trouvé son article, malgré quelques restrictions, trop favorable au P. Lecanuet et nous l'avons dit en toute indépendance et toute liberté.

3° Nous ne sommes pour rien dans la reproduction de notre article par l'*Univers*, par la *Chronique de la Presse*, par la *Correspondance de Rome*. M. Guiraud se tromperait en nous en rendant responsables.

4° M. Guiraud nous écrit n'être pas *libéral* au

[1] Voici probablement l'origine de cette méprise. Gebhart, dans son roman historique *Autour d'une Tiare*, qui évoque la figure et le siècle de saint Grégoire VII, Gebhart a imaginé un évêque d'Assise à qui il a donné le nom de Joachim, par dévotion sans doute au célèbre voyant calabrais, Joachim de Flore, qui vécut un siècle plus tard et sur lequel Gebhart lui-même a écrit ailleurs des pages fort doctes, quoique assez impertinentes. — Mais M. R. Schneider n'a pas pris l'élémentaire précaution de vérifier et de préciser ses souvenirs de lecture : histoire et fiction, Assise et Calabre, XI^{e} et XII^{e} siècles, il brouille tout avec désinvolture.

[2] Aussi est-on surpris de voir ce M. Schneider installé à notre grande *Revue des Questions Historiques* et chargé d'y rédiger le « Bulletin de l'histoire de l'art. »

sens condamné par l'Eglise. Nous nous réjouissons de cette déclaration, nous sommes heureux de l'avoir provoquée, et nous nous permettons d'en féliciter M. Guiraud. — Celui-ci ajoute dans sa lettre qu' « il s'attache dans la mesure de ses forces à revendiquer cette liberté de l'Eglise que nous demandons à Dieu dans nos prières, et souhaite au milieu de nos luttes politiques et religieuses la tolérance qui reconnaît la bonne foi partout où elle existe et tâche de faire régner la paix entre les hommes de bonne volonté. »

5° Que M. Desdevises du Dezert soit catholique et non protestant, nous en prenons acte volontiers. Que la persécution que nous subissons le rapproche de nous, cela prouve qu'il a le cœur haut placé, et nous souhaitons sincèrement que Dieu le récompense en lui donnant la pleine lumière, en le rendant intégralement et pratiquement catholique.

Et maintenant, il nous semble que nous avons rendu justice à M. Guiraud, dissipé tout malentendu, et que l'incident se trouve ainsi terminé.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Le n° 10 (31 juillet) des *Acta Apostolicæ Sedis* renferme un *Motu proprio*, trois Lettres apostoliques, trois Lettres de Pie X, des nominations d'évêques et de Préfets apostoliques, trois décrets de la Propagande, deux des Rites et deux jugements de la Signature apostolique.

Actes de S. S. Pie X

I. Motu proprio. — 23 octobre 1910. — La basilique de Sainte-Marie *in Monte Santo*, à Rome, est confiée au Directeur de l'Œuvre expiatoire de Notre-Dame de Montligeon.

II. Lettres apostoliques. — 1° 20 mai 1911. — L'église Saint-Jacques de Naples est élevée à la dignité de basilique mineure.

2° 19 juin. — Indulgence plénière accordée aux membres de l'*Association catholique internationale pour la protection de la jeune fille :* ils pourront la gagner chaque année le 26 avril (N.-D. du Bon Conseil) ou le dimanche suivant, aux conditions ordinaires; applicable aux âmes du Purgatoire.

3° 30 juin. — L'Archiconfrérie de la messe réparatrice établie à Prague est limitée à la Bohême, la Moravie et la Silésie; une archiconfrérie de même nom est érigée en Autriche dans l'église abbatiale de Schlägl pour les personnes de langue allemande.

III. Lettres de Pie X. — 1° 16 février 1911. — A M. Eichert et aux membres de la Société littéraire le *Gralbund*.

2° 9 avril. — Au P. Boubée, S. J., directeur général de l'*Apostolat de la prière*.

3° 5 mai. — A Mgr Longhin, évêque de Trévise.

S. C. de la Propagande

1° 30 juin 1911. — Erection de la Préfecture apostolique de *Sumatra*.

2° Même date. — Erection de la Préfecture apostolique du *Katanga septentrional* (Congo belge).

3° Même date. — Erection de la Préfecture apostolique du *Matadi* (Congo belge).

S. C. des Rites

Deux décrets viennent de donner la solution des difficultés soulevées à l'occasion du *Motu proprio* du 2 juillet dernier *De diebus festis*. Nous allons d'abord reproduire le texte, puis nous y ajouterons un bref commentaire.

I

URBIS ET ORBIS *(24 juillet 1911)*

Evulgato *Motu Proprio* Sanctissimi Domini Nostri Pii Papæ X *De diebus festis*, diei 2 Julii vertentis anni, nonnulli Sacrorum Antistites, ne accidat, ut dies Octava S. Joseph, in Dominicis privilegiatis Quadragesimæ occurrens, nullam in Officio et Missa commemorationem accipiat, et Officium dierum infra Octavam, Tempore Passionis adveniente, sæpius omitti debeat, ab Ipso Sanctissimo Domino Nostro instantissime petierunt, ut ad augendum cultum erga S. Joseph, Ecclesiæ Universalis Patronum, Festum Ejus die 19 Martii sine feriatione et sine Octava recolatur ; Festum vero Patrocinii Ejusdem juribus et privilegiis omnibus, quæ Patronis principalibus competunt, augeatur, et sub ritu duplici primæ classis cum Octava celebretur, prout jam in aliquibus locis et institutis recoli legitime consuevit ; eo vel magis quod Tempus Paschale aptius recolendæ solemnitati conveniat, et Festum idem in Dominica III post Pascha numquam impediri valeat.

Item Rmi Episcopi, quoad Solemnitatem Sanctissimi Corporis Christi, ab Eodem Sanctissimo Domino Nostro humillimis precibus postularunt, quod, remanente Feria V post Dominicam Ssmæ Trinitatis Ejus Festo, absque tamen feriatione, externa Solemnitas ad insequentem Dominicam transferatur.

Sanctissimus Dominus Noster, referente infrascripto Sacrorum Rituum Congregationis Secretario, audito Commissionis Liturgicæ suffragio, hujusmodi votis clementer deferens, firmo remanente *Motu Proprio* quoad reliqua Festa, statuit et decrevit :

I. Festum Natale S. Joseph, die 19 Martii, sine feriatione et sine Octava, sub ritu duplici primæ classis recolatur, adhibito titulo : *Commemoratio Solemnis S. Joseph, Sponsi B. M. V., Confessoris.*

II. Festum Patrocinii Ejusdem S. Joseph Dominica III post Pascha, sub ritu duplici I classis cum Octava, addita Festi primarii qualitate, recolatur sub titulo : *Solemnitas S. Joseph, Sponsi B. M. V., Confessoris, Ecclesiæ Universalis Patroni.*

III. Diebus infra Octavam et die Octava Solemnitatis S. Joseph adhibeatur Officium, uti prostat in Appendice Octavarii Romani.

IV. Festum Sanctissimæ Trinitatis, Dominicæ I post Pentecosten affixum, amodo sub ritu duplici primæ classis recolatur.

V. Festum Sanctissimi Corporis Christi celebretur, absque feriatione, sub ritu duplici primæ classis et cum Octava privilegiata, ad instar Octavæ Epiphaniæ, Feria V post Dominicam Ssmæ

Trinitatis, adhibito titulo : *Commemoratio Solemnis Sanctissimi Corporis Domini Nostri Jesu Christi.*

VI. Dominica infra Octavam hujus festivitatis, in Ecclesiis Cathedralibus et Collegiatis, recitato Officio cum relativa Missa de eadem Dominica, unica Missa solemnis cani potest, uti in Festo, cum *Gloria*, unica Oratione, Sequentia, *Credo* et Evangelio S. Joannis in fine. Ubi vero non adsit Missæ Conventualis obligatio, addatur sola commemoratio Dominicæ sub distincta conclusione, ejusque Evangelium in fine. Hac vero Dominica peragatur solemnis Processio cum Ssmo Sacramento, præscripta in Cæremoniali Episcoporum, lib. II, cap. XXXIII.

VII. Feria VI post Octavam celebretur, ut antea, Festum Sacratissimi Cordis Jesu, sub ritu duplici primæ classis.

Valituro præsenti Decreto etiam pro Familiis Regularibus et Ecclesiis, ritu latino a Romano diverso utentibus. Contrariis non obstantibus quibuscunque, etiam speciali mentione dignis.

Die 24 Julii 1911.

Fr. S. Card. Martinelli, *Præfectus.*
† Petrus La Fontaine, Episc. Charystien., *Secretarius.*

II

Decretum *(28 juillet 1911)*

Ad quasdam liturgicas questiones de diebus Festis nuper propositas enodandas, inspecto *Motu Proprio* Sanctissimi Domini Nostri Pii Papæ X diei 2 Julii vertentis anni 1911, una cum subsequenti Decreto *Urbis et Orbis* Sacrorum Rituum Congregationis diei 24 ejusdem mensis et anni, Sacra eadem Congregatio, ad relationem subscripti Secretarii, audito Commissionis Liturgicæ suffragio, atque approbante Ipso Sanctissimo Domino Nostro, hæc statuit ac declaravit :

I. Quum Festum Nativitatis S. Joannis Baptistæ in posterum celebrandum sit Dominica immediate antecedente Festum Sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, ac proinde duæ Octavæ simul occurrere possint ; hoc in casu agatur Officium de Octava Nativitatis S. Joannis cum commemoratione Octavæ Ss. Apostolorum.

II. Vigilia Nativitatis S. Joannis Baptistæ affigatur Sabbato ante Dominicam quæ præcedit Festum Ss. Apostolorum Petri et Pauli. Quando in hoc Sabbato simul occurrant Vigilia Nativitatis S. Joannis et Vigilia Ss. Apostolorum, fiat Officium de prima, cum commemoratione alterius in Missa tantum. Si vero in hoc Sabbato incidat Festum sive Officium ritus duplicis aut semiduplicis, nona lectio erit de Vigilia Nativitatis S. Joannis, et in Missa fiat commemoratio utriusque Vigiliæ.

III. In Ecclesiis Cathedralibus et Collegiatis, in casu præcedenti, dicatur post Nonam Missa de Vigilia Nativitatis S. Joannis cum commemoratione Vigiliæ Ss. Apostolorum. Si vero occurrat Festum IX lectionum, dicantur duæ Missæ Conventuales, una de Officio currenti post Tertiam, altera de Vigilia Nativitatis S. Joannis post Nonam, cum commemoratione Vigiliæ Ss. Apostolorum.

IV. Si Festum Nativitatis S. Joannis Baptistæ incidat in diem 28 Junii, secundæ Vesperæ integræ erunt de hac solemnitate, cum commemoratione sequentis Festi Ss. Apostolorum, juxta Rubricas.

V. Quum ex Decreto supracitato diei 24 Julii 1911 ad instar Octavæ Epiphaniæ sit privilegiata Octava Commemorationis solemnis Sanctissimi Corporis D. N. J. C., infra hanc Octavam prohibentur etiam, tum Missæ votivæ pro sponsis, tum Missæ cum cantu de Requie pro prima vice post obitum, vel ejus acceptum nuntium ; die vero Octava prohibentur Missæ privatæ de Requie, quæ die, vel pro die obitus alias cum exequiali Missa permittuntur.

VI. Missa cum cantu de Requie die, vel pro die obitus, aut depositionis, præsente, insepulto, vel etiam sepulto, non ultra biduum, cadavere, vetita est in sequentibus Festis nuper suppressis, nempe Commemorationis solemnis Sanctissimi Corporis Christi, Annuntiationis B. M. V., Commemorationis solemnis S. Joseph, et Patroni loci.

VII. Item prædicta Missa inhibetur in Festis Solemnitatis S. Joseph, Sanctissimæ Trinitatis, et in Dominica in quam transfertur solemnitas externa Commemorationis Ssmi Sacramenti.

Contrariis non obstantibus quibuscunque, etiam speciali mentione dignis.

Die 28 Julii 1911.

Fr. S. Card. Martinelli, *Præfectus.*
† Petrus La Fontaine, Episc. Charystien., *Secretarius.*

Commentaire

I. Sur le décret du 24 juillet. — I. Déférant avec bienveillance aux prières instantes de nombre d'évêques, le Pape modifie sur certains points importants le *Motu proprio* du 2 juillet.

1° La fête natale de saint Joseph s'appellera désormais « Commémoraison solennelle de saint Joseph, époux de la Sainte Vierge Marie, confesseur ; » elle restera fixée au 19 mars, sous le rit de 1re cl., sans fériation ni octave.

De ce chef, on continuera à appliquer dans la confection des Ordos les règles en vigueur jusqu'ici pour cette fête, et l'on n'oubliera point que si le Pape a dispensé les fidèles d'entendre la messe ce jour-là et de s'abstenir d'œuvres serviles, il n'a point pour cela supprimé l'obligation de dire la messe *pro populo* [1].

2° Le Patronage de saint Joseph au 3e dimanche après Pâques devient la « Solennité de saint Joseph, époux de la Sainte Vierge Marie, confesseur, patron de l'Eglise universelle, » et en cette qualité est élevé au titre de fête primaire de 1re cl. avec octave. Durant l'octave et le jour même de l'octave, on dira l'office comme il est marqué dans l'Appendice de l'Octavaire Romain.

De ce chef, on aura à se souvenir pour la confection de l'Ordo du nouveau caractère *primaire* de cette fête, et aussi de la nature *mobile* de son siège qui, ne pouvant se rencontrer constamment avec les mêmes fêtes, donnera lieu tout au plus pour elles à des translations accidentelles, si elles sont transférables, les autres ayant simple mémoire ou s'omettant *juxta Rubricas* [2].

3° La Fête-Dieu se célèbrera comme auparavant le jeudi après la Trinité, sous le rit de 1re cl. avec octave, mais sans fériation. On l'inscrira sous le titre de « Commémoraison solennelle du Corps sacré de N. S. J. C., » et son octave sera privilégiée à l'instar de l'octave de l'Epiphanie.

En conséquence, les rédacteurs d'Ordos se souviendront que désormais cette octave n'admettra que les fêtes occurrentes de 1re cl., y compris le jour octave, et dans ce cas on fera toujours mé-

[1] S. R. C., 18 oct. 1818, n. 2592, ad 4 ; 9 mai 1857, n. 3042, ad 6.
[2] Rubr. gén. du Brév., tit. ix. n. 7 ; tit. x, n. 1 et 8.

moire de l'octave [1]. Les autres fêtes, s'il y a lieu, se transfèrent, ont simple mémoire, ou s'omettent selon les Rubriques, comme il a été dit plus haut.

4° Le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, *les églises cathédrales et collégiales*, après avoir récité l'office du dimanche avec la messe correspondante, ne pourront chanter qu'une seule messe solennelle de la Fête-Dieu comme à l'incidence, c'est-à-dire avec *Gloria*, une seule oraison, la Prose, *Credo*, et le dernier évangile de saint Jean. *Dans les autres églises non conventuelles* où il n'y a pas alors office de chœur, on chantera aussi cette messe de la Fête-Dieu comme ci-dessus, mais en ajoutant la mémoire du dimanche sous une conclusion distincte, et en récitant son évangile à la fin.

Comme on le voit, le Pape ne fait que rappeler dans le cas présent ce que prescrivait déjà le décret du 2 décembre 1891, n. 3754, ad II, pour la France.

Enfin c'est ce dimanche même que se fera la procession solennelle du Saint-Sacrement prescrite par le Cérémonial des évêques.

II. Le reste du *Motu proprio* est maintenu. Ainsi la Nativité de saint Jean-Baptiste n'a plus de siège fixe, elle est rattachée au dimanche précédant la fête de saint Pierre et saint Paul, et devient fête mobile. Le chômage des patrons est supprimé, sans toucher en rien pour cela à la messe *pro populo*, comme nous l'avons dit déjà à propos de saint Joseph. Le Sacré-Cœur garde son siège fixe au vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, sous le rit de 1re cl.; et de droit commun, il n'y a plus que huit fêtes chômées.

III. Le décret *Urbis et Orbis* fait toutefois une addition au *Motu proprio* du 2 juillet en élevant la fête de la Sainte Trinité au grade de 1re cl.

IV. Enfin il déclare toutes ces dispositions obligatoires, même pour les Réguliers et les églises du rit latin qui ont une liturgie particulière, comme les Bénédictins, les Dominicains, etc.

II. Sur le décret du 28 juillet. — La S. R. C. y répond d'avance à certaines difficultés qui peuvent se rencontrer dans l'application du *Motu proprio* du 2 juillet et du décret précédent.

1° *A propos de la Nativité de S. Jean.*— *a)* S'il arrive que les deux octaves de saint Jean-Baptiste et de saint Pierre et saint Paul se rencontrent une année ou l'autre, on fera de celle de saint Jean comme plus digne, avec mémoire de l'autre.

b) La Vigile de saint Jean suit la nature mobile de sa fête et est fixée au samedi précédant le dimanche où se célèbre la Nativité du saint Précurseur.

En cas d'occurrence avec la Vigile anticipée des saints apôtres, on fera de la Vigile de saint Jean comme plus digne, avec mémoire de l'autre à la messe seulement; et dans les églises collégiales et cathédrales mêmes, il n'y aura après None que la messe de la Vigile de saint Jean, avec mémoire de la Vigile de saint Pierre.

Si ce même jour il y a une fête de 9 leçons, on y dira pour 9e leçon celle de la Vigile de saint Jean et mémoire à Laudes ; mais rien de celle de saint Pierre, sinon à la messe. Dans les églises cathédrales et collégiales, il y aura deux messes conventuelles, celle de la fête après Tierce, et l'autre de la Vigile de saint Jean avec mémoire de l'autre après None.

c) Lorsque la Nativité tombera le 28 juin, ses 2es Vêpres lui resteront intégralement avec mémoire de saint Pierre et saint Paul, comme leur étant de dignité supérieure. En France on y ajoutera la mémoire de tous les apôtres. (S. R. C., 31 août 1867, n. 3157, ad 12).

II. *A propos de l'octave privilégiée de la Fête-Dieu.* — Cette octave étant privilégiée *ad instar Octavæ Epiphaniæ*, on ne peut plus y dire la messe votive de mariage [1], ni y chanter la messe de *Requiem*, sauf le corps physiquement ou moralement présent [2], ni le jour octave célébrer des messes basses de *Requiem* pour le défunt dont on fait alors dans l'église les funérailles [3]. En somme, la S. R. C. ne fait que confirmer ici les anciens décrets sur la matière.

III. *Messes de* Requiem. — *a)* On ne peut chanter des messes de *Requiem*, même le corps présent physiquement ou moralement, dans les fêtes supprimées de la Fête-Dieu, de l'Annonciation, de saint Joseph le 19 mars, et du Patron de lieu.

b) Elles sont également prohibées le 3e dimanche après Pâques, le dimanche de la Sainte Trinité, et le dimanche où l'on fait la solennité externe de la Fête-Dieu.

Signature Apostolique

1° 27 juin 1911. — *Restitutio in integrum* accordée dans une affaire interminable entre le chapitre de Suse et une église de la ville. Le procès dure déjà depuis 10 ans !

2° 30 juin. — Incident de procédure dans une peu banale affaire de dommages-intérêts entre deux prêtres de Novare.

LITURGIE

Q. — A quelle époque probable a commencé en France l'usage de l'office des Confesseurs au Bréviaire ?

R. — D'après Mgr Duchesne, *Origines du culte chrétien*, à partir du IIIe siècle, la célébration de l'anniversaire des martyrs devient d'un usage universel. « Aux martyrs, ajoute-t-il, furent bientôt assimilés les saints confesseurs, c'est-à-dire ascè-

[1] Rubr. gén. du Brév., tit. VII, n. 3 ; S. R. C., 25 sept. 1852, n. 3006, ad 9 ; *Ephem. Liturg.* 1899, p. 618.

[1] Cf. S. R. C., 20 avril 1822, n. 2619, ad 5.
[2] Cf. S. R. C., 2 déc. 1891, n. 3755.
[3] S. R. C., 19 mai 1896, n. 3903.